



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 86550

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les propositions du rapport sur la déradicalisation. Le 16 juillet 2015, le député Sébastien Pietrasanta a remis au ministre de l'intérieur un rapport intitulé « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme ». Dans ses travaux, le député des Hauts-de-Seine s'est penché sur la déradicalisation comme un des moyens d'endiguer le terrorisme dans notre pays. Il propose notamment de renforcer les moyens du Centre national d'évaluation (CNE), pour mieux hiérarchiser les degrés de radicalité et proposer aux individus radicalisés des détentions adaptées. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur ce sujet. Il souhaiterait également savoir si le Gouvernement envisage de mettre en place cette mesure et sous quel calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86550

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5851

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)